
Action on Smoking & Health (Alberta)
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
Médecins pour un Canada sans fumée
Ontario Campaign for Action on Tobacco

COMMUNIQUÉ

** VOIR CI-DESSOUS POUR DES TÉMOIGNAGES LOCAUX*

SONDAGE LÉGER: LES CANADIENS APPUIENT UNE ACTION URGENTE DU GOUVERNEMENT POUR COMBATTRE LE VAPOTAGE CHEZ LES JEUNES

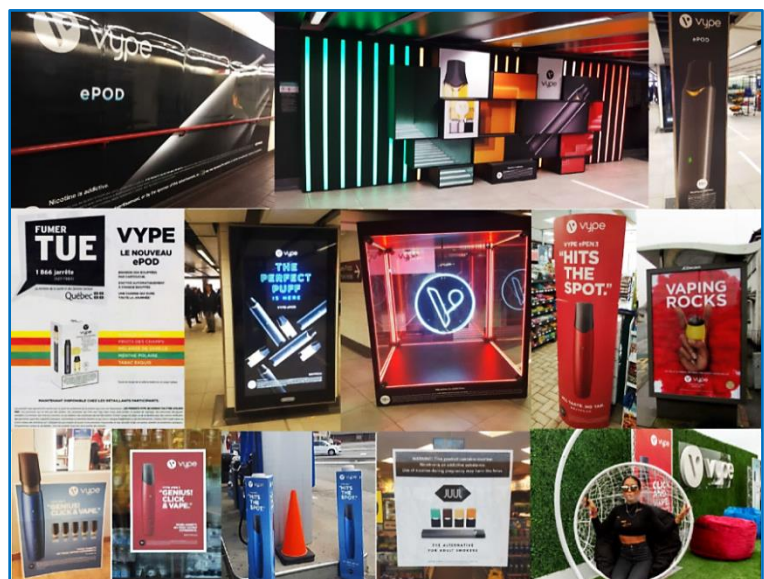
86% d'entre eux croient que les restrictions en matière de publicité pour les produits de vapotage devraient être identiques à celles pour les produits du tabac

Montréal, Ottawa, Edmonton, Toronto, 9 mai 2019 – Un nouveau [sondage national Léger](#) révèle que la grande majorité des Canadiens sont favorables à ce que le gouvernement fédéral agisse avec urgence pour restreindre considérablement la publicité pour les produits de vapotage avec nicotine, afin d'en réduire la consommation croissante chez les jeunes. [Des révélations récentes](#) ont confirmé que les jeunes Canadiens sont fidèles aux mêmes tendances que celles observées au sud de la frontière, où le [chef de la FDA](#) et le [Médecin en chef](#) ont qualifié l'augmentation du nombre de jeunes vapoteurs de véritable « épidémie ». Une étude récente a par ailleurs montré que [le vapotage augmente le risque de tabagisme futur de près de 400%](#). Selon le nouveau sondage pancanadien Léger:

- ➔ **7 Canadiens sur 10 (69%)** sont favorables à une **intervention urgente du gouvernement** au niveau de la consommation des produits de vapotage chez les jeunes;
- ➔ **8 sur 10 (82%)** soutiennent **l'interdiction de la publicité sur Internet et à la télévision** pour les produits de vapotage;
- ➔ et **6 sur 7 (86%)** sont d'avis que le gouvernement **devrait appliquer aux produits de vapotage les mêmes restrictions publicitaires que celles pour les produits du tabac**.

Les résultats appuient fermement [les récentes requêtes des groupes de santé](#) réclamant l'action rapide du gouvernement fédéral pour remédier à ce que de récentes recherches indiquent être une augmentation fulgurante du vapotage chez les jeunes partout au Canada.

Avec l'adoption du **projet de loi S-5** le 23 mai 2018, le gouvernement fédéral a ouvert la voie à la commercialisation généralisée et agressive par les fabricants de produits de vapotage, y compris l'industrie du tabac. Des publicités sont apparues à la [télévision](#), sur des [panneaux d'affichage extérieurs](#) et sur des [points de vente](#), sur des [murs de métro](#), sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#), ainsi que dans de populaires [installations artistiques criardes](#) et [événements de rue](#).



Action législative ou réglementaire?

La **ministre fédérale de la Santé, Ginette Petitpas-Taylor**, a fini par reconnaître le problème urgent du vapotage et de la dépendance à la nicotine chez les jeunes, mais la réponse du gouvernement s'est limitée au lancement de deux consultations réglementaires - l'une visant à limiter l'exposition des jeunes à la publicité et l'autre à réglementer divers attributs des produits de vapotage, y compris les saveurs, le design et la teneur en nicotine. Les groupes de santé considèrent cette approche totalement inadéquate, soulignant que l'interminable processus réglementaire pourrait prendre des années avant d'aboutir à la mise en œuvre de toute nouvelle mesure¹. Les groupes réitèrent donc leur appel pour une action législative immédiate, à prendre d'ici les vacances d'été. « *L'adoption d'un projet de loi peut ne prendre que quelques semaines s'il y a volonté politique, tandis que l'adoption de réglementations peut prendre des années. Des dizaines de milliers d'autres enfants deviendront dépendants de la nicotine d'ici l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation,* » explique **Neil Collishaw, directeur de la recherche chez Médecins pour un Canada sans fumée (MCSF)**.

« *Le grand public semble aussi scandalisé que nous par la lenteur manifestée par le gouvernement. Sept Canadiens sur dix sont d'accord pour dire que le gouvernement doit intervenir de toute urgence en prenant des mesures concrètes pour lutter contre ce marketing massif, flagrant et sans retenue qui engendre une puissante dépendance chez nos enfants.* »

Des mesures audacieuses sont nécessaires

Les mesures réglementaires à l'étude, énoncées dans l'**avis d'intention de Santé Canada**, autoriseraient toujours les annonces de cigarettes électroniques avec nicotine à la télévision, sur Internet et dans des contextes sociaux tels que les bars, en plus des ventes sur Internet. « *Les mesures proposées sont clairement insuffisantes. Tout le monde sait que les enfants naviguent mieux sur Internet que leurs parents! De plus, autoriser les ventes sur Internet facilite la mise en place de réseaux de distribution illégaux ainsi que le partage en ligne d'éléments de marque et d'autres images promotionnelles,* » déclare **Michael Perley, directeur général de l'Ontario Campaign for Action on Tobacco**. « *86% des Canadiens conviennent que les mêmes restrictions en matière de publicité que les produits du tabac devraient s'appliquer aux produits de vapotage, y compris 77% des fumeurs.* »

« *Il est déjà incroyable que notre gouvernement autorise la vente de dispositifs à la mode, faciles à dissimuler, qui ressemblent à des clés USB avec de petites cartouches capables de fournir plus de nicotine qu'un paquet de cigarettes et qui sont incroyablement populaires parmi les adolescents. Le moins que les parlementaires puissent faire est d'assumer leur responsabilité pour ce gâchis et d'arrêter de permettre à l'industrie de la nicotine de continuer à rendre dépendants nos enfants. Car plus ces campagnes de marketing prédateur sont autorisées, plus les jeunes développeront cette dépendance,* » ajoute **Flory Doucas, codirectrice de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**. « *Il est fort troublant de constater le manque d'urgence manifesté jusqu'à présent par la ministre de la Santé, qui ne voit aucun problème à laisser traîner le problème bien au-delà des élections à l'automne et, ce, au détriment de la santé des enfants et des adolescents du pays.* »

Les Hagen, directeur général d'Action on Smoking and Health, ajoute: « *Chaque jour, des dizaines de jeunes risquent de développer une dépendance à la nicotine et de consommer ensuite des produits du*

¹ D'après le "Plan prospectif de la réglementation 2019-2021" de Santé Canada, la publication d'une proposition réglementaire dans la partie 1 de la Gazette du Canada est prévue pour consultation « à l'hiver 2020 ». <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/legislation-lignes-directrices/lois-reglements/plan-prospectif-reglementation/plan/vapotage-restrictions-publicitaires.html>

tabac. Le gouvernement doit prendre des mesures immédiates pour interdire le marketing prédateur éhonté qu'il a autorisé l'année dernière, tout en continuant d'élaborer des règlements pour des mesures plus complexes concernant la [conception des produits](#), leur teneur en nicotine et leurs [saveurs](#). Une vaste majorité de Canadiens souhaitent que les restrictions en matière de publicité et de marketing visant les produits de vapotage soient alignées sur celles des produits du tabac. »

- 30 -

CONTACTS:

National:

- **Neil Collishaw (Ottawa)**, Médecins pour un Canada sans fumée: 613-297-3590

Provincial:

- **Flory Doucas (Montréal)**, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac: 514-515-6780
- **Les Hagen (Edmonton)**, Action on Smoking & Health: 780-919-5546
- **Michael Perley (Toronto)**, Ontario Campaign for Action on Tobacco: 416-349-2992 ou 416-709-9075 (cell)

Témoins locaux du phénomène de vapotage chez les jeunes:

- **Jennifer Kennedy (Powell River, C.-B.)**, directrice adjointe de la Brooks High School. Les efforts de madame Kennedy visant à sensibiliser les jeunes aux risques de la nicotine sont compliqués par le fait que la publicité est autorisée; le vapotage a explosé à l'école et les enfants sont aux prises avec une dépendance évidente. Contact: 604-483-3171.
- **Keith Axelson (Terrace, C.-B.)**, directeur de la Caledonia Senior High School. Monsieur Axelson constate une forte augmentation du nombre d'étudiants qui vapotent. Il y avait auparavant une foule de 20 à 25 personnes qui fumaient près des terrains de l'école, et maintenant il constate qu'il y a 50 à 70 étudiants qui fument et (surtout) qui vapotent. Il fait également face à des appareils plus discrets (type USB), doit attraper des vapoteurs dans les toilettes, confisquer les appareils, gérer des mesures disciplinaires, etc. Il considère que les publicités et autres informations sur Internet induisent les jeunes en erreur, que les saveurs attrayantes les séduisent et qu'il est trop facile de les acheter, puisqu'ils sont vendus en ligne. Contact: Keith.Axelson@cmsd.bc.ca
- **Julie Gaalaas (Camrose, AB)**, inhalothérapeute, mère de deux adolescentes et championne locale de la réduction du tabagisme. Madame Gaalaas a été choquée d'apprendre que ses deux filles étaient accros aux produits de vapotage, dépendance avec laquelle ses filles continuent de se débattre. Bien qu'elle ait discuté des méfaits du tabagisme avec ses filles à de nombreuses reprises au cours des années, le sujet du vapotage n'avait jamais été abordé avant qu'il ne soit trop tard. Elle travaille maintenant à éduquer les autres parents et les décideurs politiques sur le phénomène croissant du vapotage chez les jeunes, mais elle doit le faire dans un contexte qui permet le marketing vu par les jeunes. Contact: 780-678-9142 ou gaalaasjulie@icloud.com
- **Joshua Maeda (Edmonton, AB)**, agent de police et agent scolaire du service de police d'Edmonton qui travaille dans une école secondaire locale. L'agent Maeda est très préoccupé par l'augmentation du vapotage chez les adolescents et est souvent invité à intervenir auprès d'élèves pris à vapoter à l'école, notamment en prenant des mesures disciplinaires telles que l'imposition d'amendes et la suspension des cours. Le vapotage des jeunes est devenu l'une des principales causes de suspension des élèves dans les écoles secondaires d'Edmonton et le problème ne semble que s'aggraver, en particulier avec l'introduction de «kiddie-vapes» comme Juul et Vype. Contact: 780-984-4103 ou 3410@edmontonpolice.ca